



TAMOIL SA
RAFFINERIE DE COLLOMBEY

Communiqué

Collombey, le 13 décembre 2007

Projets de modernisation et nouvelle campagne antibruit

La direction de la raffinerie de Collombey a présenté ce matin plusieurs sujets qui s'inscrivent dans le cadre de son développement et de ses efforts pour respecter le voisinage et l'environnement. La société désire moderniser ses installations de récupération de vapeur d'essence afin de rester à la pointe du progrès. Elle a par ailleurs procédé à un échange de terrains situés sur les communes d'Aigle et de Collombey. Cette opération va lui permettre notamment de mettre sur pied un programme antibruit en réalisant une forêt entre la Raffinerie et la zone à bâtir de Collombey-le-Grand. Une séance d'information publique sera d'ailleurs organisée à l'attention des riverains pour les tenir informés en détails sur l'ensemble de ces projets.

Remplacement d'une installation à la gare de chargement

La société Tamoil SA veut remplacer une installation de récupération des vapeurs d'essence par une unité plus performante sur la commune d'Aigle. La réalisation de ce nouvel équipement répond à une exigence du Service de l'environnement et de l'Energie du Canton de Vaud. Il permettra de diminuer les nuisances liées au remplissage des camions et des wagons-citernes. Sa réalisation est conforme aux normes en vigueur, en particulier en ce qui concerne la protection de l'air et de l'eau. L'installation projetée sera construite dans un milieu industriel et à proximité d'une forêt. Elle n'aura qu'un très faible impact sur le paysage.

Un dossier a été déposé à l'administration communale d'Aigle pour sa mise à l'enquête publique à partir du 14 décembre 2007.

Echange de terrains sur les communes d'Aigle et de Collombey

Dans le cadre d'un échange de terrains industriels avec la Banque Cantonale du Valais, la Raffinerie de Collombey cède une parcelle située sur la Commune d'Aigle, à côté de sa gare de chargement, et devient propriétaire de plusieurs parcelles situées sur la Commune de Collombey-Muraz, dans la zone dite de « La Charbonnière ». Tamoil SA se donne ainsi les moyens de préserver un éventuel développement de ses installations dans une direction en éloignement par rapport au village de Collombey-le-Grand, dont l'extension au cours des quinze dernières années rend désormais difficile tout projet d'envergure à l'intérieur de l'enceinte actuelle.

Forêt antibruit

La direction de la raffinerie a fait des propositions à la commune de Collombey afin d'adapter le Plan de Zones actuellement en cours de révision partielle. Elles incluent le reclassement de parcelles afin de permettre notamment la réalisation d'une forêt antibruit entre la zone à bâtir de Collombey-le-Grand et la Raffinerie.

Selon Monsieur Topin, directeur de la raffinerie de Collombey, « ces démarches ont pour but d'assurer la pérennité du site de Collombey, tout en améliorant la cohabitation avec ses voisins ». Ils s'inscrivent dans une logique de développement à plus long terme en harmonie avec les zones d'habitation, les zones agricoles et les projets de développement de la plaine du Rhône dans le Chablais.

Séance d'information publique

Par ailleurs dans le souci de tenir régulièrement informé le voisinage et les habitants de la région, une séance d'information publique spécialement dédiée aux thèmes présentés aujourd'hui sera organisée dans le courant du premier trimestre 2008

Pour toute question complémentaire

Raffinerie de Collombey : M. Frank Topin

024.475.62.00 / topin.frank@tamoil.ch